



LA CGT RESTE ACTIVE

RTT/Fériés :

Les jours de RTT coïncidant avec un jour férié est un thème que la CGT a dénoncé à maintes reprises.

La CGT a engagé différentes démarches, et encore dernièrement, auprès de la direction, avec le soutien de l'Inspection du Travail pour une régularisation afin de ne pas pénaliser les salariés.

Notre organisation syndicale a, comme d'habitude, privilégié la démarche collective en consultant l'ensemble des salariés afin de constituer des dossiers pour qu'ils soient traités par nos juristes.

Selon un syndicat pour être responsable, il faut saisir le conseil de Prud'hommes...alors la CGT est responsable.

La CGT se réjouit et se félicite qu'un autre syndicat nous a rejoint en prenant le train en marche concernant les jours RTT coïncidant avec les jours fériés.

Pointeuses :

La CGT s'étonne que le syndicat FO se dit être le seul à s'opposer au nouveau système de pointage.

Il s'avère que la CGT avait contacté tous les syndicats, toujours dans un esprit collectif, pour avoir une réponse rapide afin de créer un rapport de force face à une direction butée.

Ce 6 novembre 2014, FO était dans l'incapacité de donner une réponse « *faute d'un effectif suffisant de délégués* »...il est vrai que ce même jour, FO distribuait un tract et ils étaient presque tous présents !

Notre organisation syndicale leur avait soumis des propositions d'actions et bizarrement eux qui se disent dans l'action n'ont toujours pas à ce jour donné leur réponse.

La porte de la CGT reste ouverte à l'ensemble des Organisations syndicales pour une action commune afin de faire plier la direction.

La CGT

Mercredi 14 janvier 2015